

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 9 (1981)

DOI: 10.11588/fr.1981.0.51042

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

réalisation de l'unité pouvait ouvrir les portes à une vaste extension du germanisme. Très rapidement les rêves de fraternité entre les peuples qui étaient ceux de nombreux révolutionnaires de Mars, furent étouffés par cette explosion de l'égoïsme national.

S'il y avait divergences entre les protagonistes de la «Grande Allemagne» c'était sur la manière dont ils envisageaient l'avenir, en Europe, de l'Allemagne unifiée. Tous aspiraient à un nouvel ordre européen pacifique au sein duquel l'Allemagne jouerait le rôle principal ce qui exigeait que ses frontières fussent reculées le plus loin possible. Après, cette nouvelle Allemagne pouvait, soit former le noyau qui organiserait l'Europe centrale de la Mer du nord et de la Baltique à la Méditerranée et à la Mer Noire, soit transformer en satellites toutes les puissances secondaires placées à ses frontières. Cette Europe centrale germanique ou germanisée devait jouer le premier rôle entre la France et la Russie, celle-ci étant l'objet de l'inimitié profonde des libéraux et des démocrates allemands. Ainsi apparaissait l'ambiguïté du nationalisme germanique de 1848 très souvent allié aux conceptions libérales et démocratiques. On aurait aimé savoir pourquoi, dans l'Allemagne de 1848, n'avaient pu se développer un mouvement libéral et un mouvement démocratique d'envergure et affranchis de toute attache avec ce nationalisme virulent. Le livre de Wollstein ne permet pas de se forger une idée précise à ce sujet car il lui manque une analyse des ressorts politiques économiques et sociaux de ce nationalisme dont il a si bien décrit les manifestations. Il manque aussi une étude de ses fondements intellectuels et moraux car l'exemple du jacobinisme français de 1792-1794 est là pour nous rappeler que, bien avant le XX<sup>e</sup> siècle, les idéologies d'essence démocratique peuvent être porteuses d'aspirations «impérialistes». Il n'est pas du tout certain que les différentes familles politiques du Parlement de Francfort ont été poussées par les mêmes raisons vers le nationalisme et l'expansionnisme. Il est dommage que l'auteur n'ait pas cru devoir traiter ce dernier problème en profondeur.

Roger DUFRAISSE, Caen

Manfred BOTZENHART, *Deutscher Parlamentarismus in der Revolutionszeit 1848-1850*, Düsseldorf (Droste Verlag) 1977, 886 p. (Handbuch der Geschichte des deutschen Parlamentarismus im Auftrag der Kommission für Geschichte des Parlamentarismus und der politischen Parteien hrsg. v. Gerhard A. Ritter).

On ne peut considérer légitimement l'Allemagne comme le berceau du parlementarisme, ce qui ne veut pas dire que ce système a été absent des grands débats d'idées qui s'y sont déroulés durant le Vormärz et durant la période révolutionnaire qui suivit. Dans un gros ouvrage bien digne de la collection à laquelle il appartient, Manfred Botzenhart étudie les débats qui se déroulèrent autour du régime parlementaire jusqu'à l'échec du mouvement démocratique de 1850, à l'intérieur du camp libéral, c'est à dire dans celui où, par principe, se recrutaient les partisans de ce système. Ce livre n'est toutefois pas que cela car il est aussi l'étude d'une doctrine à l'épreuve des faits. Rédigé selon un plan chronologique, il commence (chapitre I) par une analyse des conditions politiques et des débats de doctrine dans l'Allemagne du Vormärz, accompagnée d'un examen de l'évolution des constitutions dans les états qui en étaient pourvus. C'est l'occasion pour l'auteur de rappeler que c'est dans le cadre du principe monarchique, élément qui aura son importance plus tard, que s'est développée la pensée constitutionnelle et, qu'à partir de 1840, se sont engagées les discussions autour du système parlementaire. L'ouvrage s'achève par une ouverture sur les débats autour de ce thème dans les controverses qui opposèrent les partis à la fin de l'époque révolutionnaire (chapitre IX). Entre temps, l'auteur a étudié, successivement: la période s'étendant entre les débuts de Révolution et la mise en place, à l'Assemblée de Francfort, d'un régime parlementaire n'osant pas dire son nom, la réforme des constitutions dans les états petits et moyens, les débuts de la formation des partis politiques, les

problèmes touchant à la maîtrise de l'ordre du jour dans les assemblées parlementaires, le parlementarisme du mouvement de Mars dans la crise de la Révolution allemande et, enfin, l'œuvre constitutionnelle de l'Assemblée nationale allemande.

Cette étude chronologique se veut également comparative, notamment lorsqu'elle examine la très grande diversité des rapports qui, de jure ou de facto, s'instaurèrent entre le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, l'opinion publique, ainsi que la manière dont on envisagea ces rapports dans les différentes familles politiques. L'auteur n'a pas voulu se limiter aux controverses qui eurent lieu dans les milieux parlementaires eux-mêmes; il a apporté, aussi, de très précieuses indications sur les différentes définitions du droit de suffrage, sur la participation électorale aux divers scrutins, sur les résultats aux élections, non seulement à l'Assemblée de Francfort, mais encore aux parlements locaux. Il s'est efforcé, également, de faire pénétrer le lecteur à l'intérieur des associations libérales, républicaines ou démocrates, tant sur le plan local que sur le plan national. Rien que pour cela, l'ouvrage apporte une contribution indispensable à la connaissance de l'influence des questions politiques sur l'opinion publique dans des années décisives pour l'avenir de l'Allemagne.

Pour Botzenhart, le parlementarisme, expression spécifique de la domination de la vie publique par la bourgeoisie, par la classe moyenne, dont il a malheureusement omis d'analyser la composition et les aspirations, ne pouvait que rencontrer l'hostilité des conservateurs et celle des démocrates. Tous les débats autour de la prérogative en matière de budget, autour de la responsabilité ministérielle, du droit de suffrage des citoyens ont opposé, surtout à l'époque de la Révolution, les libéraux à leurs adversaires de droite et de gauche, les conservateurs d'un côté, les démocrates et les radicaux de l'autre. Botzenhart l'a constaté dans les débats de toutes les assemblées délibérantes de la période 1848-1850, aussi bien au Parlement de Francfort que dans les parlements locaux: Landtage des états moyens, Assemblée nationale prussienne, Reichstag autrichien. L'ouvrage a le grand intérêt de montrer que si alors se développa une pratique parlementaire, notamment à propos de la responsabilité ministérielle, de la maîtrise de l'ordre du jour des assemblées, des pouvoirs de celles-ci, cette pratique, loin de sortir de la réflexion théorique, la précéda au contraire. C'est pourquoi on retiendra sa formule de «parlementarisme improvisé». Le lecteur français se souviendra, qu'après 1815, le débat théorique et l'instauration de la pratique parlementaire furent menés de front sous la monarchie censitaire.

Selon Botzenhart, c'est une profonde erreur de croire que, dans leur majorité, les libéraux allemands de 1848/1850 ont été indifférents ou hostiles au régime parlementaire, opinion qui rompt avec bien des interprétations anciennes ou récentes.<sup>1</sup> L'idée du système parlementaire ne put s'imposer parce que, selon lui, elle ne réussit pas à triompher de l'absolutisme des princes et des majorités démocrates des assemblées.

C'est à partir de là que, le livre refermé, le lecteur est conduit à se poser plusieurs questions. Pourquoi la forme monarchique et le système parlementaire apparurent-ils alors comme incompatibles? Pourquoi, aussi, les forces conservatrices après avoir éliminé leurs adversaires libéraux et démocrates, n'ont-elles pas voulu utiliser, à leur profit, les ressources que pouvaient leur offrir le parlementarisme? Pourquoi, enfin, les libéraux ne sont-ils pas parvenus à convaincre les démocrates des avantages qu'il offrait?

A la réflexion, on ne peut s'empêcher d'établir des comparaisons entre l'Allemagne, la France et l'Angleterre. Il faut se demander si le poids de l'histoire n'a pas joué? Jamais, dans l'Allemagne moderne, l'aristocratie ne s'est opposée sérieusement à l'absolutisme monarchique comme, par

<sup>1</sup> Parmi ces dernières: Werner BOLDT, *Konstitutionelle Monarchie oder parlamentarische Demokratie. Die Auseinandersetzung um die deutsche Nationalversammlung in der Revolution von 1848*, in: *Historische Zeitschrift* 216 (1973) p. 553-622; Michaël NEUMÜLLER, *Liberalismus und Revolution. Das Problem der Revolution in der deutschen liberalen Geschichtsschreibung des 19. Jahrhunderts*, Düsseldorf 1973.

exemple, la noblesse française l'avait fait au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cela n'a-t-il pas conduit, en 1848/1850, les forces conservatrices à mépriser le système parlementaire qui pouvait leur permettre de contrôler la monarchie? La question du droit de suffrage n'a-t-elle pas joué, en Allemagne, contre l'idée du système parlementaire? Dans la France de la monarchie constitutionnelle, la pratique parlementaire avait fini par s'instaurer, acceptée par la majorité des conservateurs et par les libéraux, alors que le suffrage censitaire excluait, artificiellement, les forces démocratiques du débat politique. Etait-il possible, en 1848/1850, de tourner le dos au suffrage universel? Non, tout au plus pouvait-on songer à l'aménager, on ne s'en priva pas, songeons au Dreiklassenwahlrecht prussien, mais cela ne s'accompagna pas, en Allemagne, de l'instauration du régime parlementaire. Ce dernier avait pu s'imposer en Angleterre et en France, deux pays aux structures économiques et sociales bien différentes. Quand l'Allemagne sera devenue, comme l'Angleterre, un pays de grands industriels et de grands propriétaires fonciers, elle n'adoptera pas le régime parlementaire. On ne saurait donc lier celui-ci à un système économique et social type et Botzenhart s'est bien gardé de le faire, encore que l'on soit en droit de se demander si la »peur sociale« n'a pas eu sa part dans l'échec de l'instauration, dans l'Allemagne d'alors, d'un régime libéral bourgeois?

Comme on le voit, cet ouvrage vaut autant pour les réflexions auxquelles il appelle que par la richesse des informations qu'il apporte. C'est dire tout son intérêt et tous ses mérites.

Roger DUFRAISSE, Caen

Abbé Dieudonné-Abraham Vincent, curé de Frazé, Ephémérides de Frazé et mes impressions devant la Guerre franco-prussienne et la Commune de Paris (de juillet 1870 à juillet 1871), éd. par l'abbé Roland LEFEBVRE, Privatdruck ca. 1980, 142 S.

Das Tagebuch eines Landpfarrers, der die Gemeinde Frazé, nordwestlich von Paris, zwischen 1867 und 1871 versehen hat, bietet keine Sensationen. Interesse verdient der etwas spröde Text, der hier so gut wie unkommentiert abgedruckt worden ist, aber vielleicht dennoch wegen der zahlreichen und ausführlichen Reflexionen des Schreibers zum Zeitgeschehen. Vermutlich geben sie ein weitgehend repräsentatives Bild des niederen französischen Klerus wieder. Abbé Vincent jedenfalls erweist sich als entschiedener Patriot, freilich mit betont katholischer Akzentuierung: es ist nicht irgendein Frankreich, dem seine Sorge gilt, sondern das der Jeanne d'Arc. Über die Bedeutung des politischen Umbruchs macht er sich keine Illusionen: »nous sommes à la merci de nos adversaires« (S. 3). Doch hat auch das bonapartistische System durch seine Italienpolitik längst seinen Kredit bei der Kirche verspielt. Was liegt da näher als ein Anschluß an den legitimistischen Thronprätendenten, den Grafen von Chambord, der soeben noch eilends, aber erfolglos der gallikanischen Tradition der französischen Könige abgeschworen hat? Wer die aktuelle politische Lage gottergeben als gerechte Strafe des Himmels empfindet, den kann natürlich auch der Aufstand der Kommune nicht überraschen, denn vor die Erlösung hat die Theologie den Fall gesetzt. Betroffen ist Abbé Vincent jedoch, wie wenig seine Umgebung sich über die Vorgänge in Paris ebenso zu echauffieren vermag wie er selbst.

Er führt dies – und hier gewinnt sein Tagebuch besondere Aussagekraft – auf die verbreitete Interesselosigkeit an religiösen Dingen zurück (»ce peuple apostat«, S. 20) und bestätigt damit gleichsam im Vorgriff die von der neueren Forschung erarbeitete These von der in Frankreich einmalig frühen und umfassenden Dechristianisierung der Massen. Um so tiefer beeindruckt ihn die einquartierten deutschen Soldaten, die trotz fehlender Sprachkenntnisse sonntags freiwillig den Gottesdienst besuchen und mit ihm über das akute Problem der Infallibilität radebrechend diskutieren. Ansonsten folgen seine Bereiche und Urteile über die jungen Sieger